



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9412<sup>e</sup>** séance

Jeudi 7 septembre 2023, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Hoxha ..... (Albanie)

*Membres :*

Brésil .....	M. Moretti
Chine .....	M <sup>me</sup> Xu Hui
Émirats arabes unis .....	M <sup>me</sup> Alhefeiti
Équateur .....	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Polyanskiy
France .....	M. de Rivière
Gabon .....	M <sup>me</sup> Bouanga Ayoune
Ghana .....	M. Agyeman
Japon .....	M <sup>me</sup> Shino
Malte .....	M <sup>me</sup> Gatt
Mozambique .....	M. Fernandes
Suisse .....	M <sup>me</sup> Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M. Kariuki

## Ordre du jour

La situation en Somalie

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Somalie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/652, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2696 (2023).

*La séance est levée à 15 h 10.*